

Université de Caen : à l'UFRSTAPS, des enseignants dénoncent « une ambiance toxique »

Nicolas Claich

3-4 minutes

Les représentants du personnel de l'UFRSTAPS de Caen (Calvados) ont refusé de siéger au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) d'octobre 2019.

Publié le 27 Oct 19 à 16:12



Dans les locaux de l'UFRSTAPS, l'ambiance est loin d'être au beau fixe, selon un enseignant syndicaliste. ©Nicolas Claich/Liberté – Le Bonhomme libre.

« On en arrive à réfléchir à notre itinéraire dans les couloirs pour éviter certains collègues... » Maître de conférences en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) de l'**Université de Caen**, Bruno Mantel décrit une ambiance délétère

au sein de l'UFR :

En dehors des cours, de nombreux enseignants préfèrent travailler chez eux.

Des examens... dans des toilettes !

Selon cet élu **Sud-éducation** au comité technique de l'Université, cette ambiance « toxique » est le résultat de trois années de conflit larvé avec la direction de l'UFR et la présidence de l'Université. En février 2017, un mouvement social avait notamment été symbolisé par la pose d'un cadenas empêchant l'accès aux services administratifs. Bruno Mantel, membre d'un collectif rassemblant environ la moitié des enseignants de l'UFRSTAPS, explique :

Nous voulions pointer les souffrances de nos collègues face aux nouvelles méthodes de management. Mais la situation s'est encore dégradée depuis.

Dix-sept personnes se sont ainsi succédé sur les cinq postes du service de la scolarité. Avec des conséquences sur le fonctionnement des études, le déroulement des cours et des examens. « Des étudiants se sont retrouvés convoqués dans une salle dont le numéro correspondait à... des toilettes! »

Une enseignante décède suite à un malaise sur son lieu de travail

En juillet 2018, le CHSCT demande à effectuer une enquête sur les conditions de travail au sein de l'UFRSTAPS. « Refusée par la présidence », selon le syndicaliste. Une « visite » (procédure moins lourde qu'une enquête) a ensuite été programmée pour recueillir les témoignages des différents intervenants. Repoussée une première fois, elle a finalement eu lieu mardi 15 octobre 2019. Entre temps, les représentants au CHSCT ont refusé de siéger dans cette instance, suite au décès d'une enseignante consécutif à un malaise sur son lieu de travail. « La présidence n'a pas voulu modifier l'ordre du jour pour évoquer cet événement dramatique », déplore Bruno Mantel. Le maître de conférence pointe aussi un « manque de collégialité » dans les orientations de l'UFR ou des « vexations devant les étudiants ».

Du côté de l'Université, on explique ces tergiversations dans la tenue des instances par des raisons administratives.

Changer l'ordre du jour d'un CHSCT pose un problème réglementaire, précise Marc Zabalía, vice-président de l'Université en charge des ressources humaines. Par ailleurs, une enquête administrative était déjà en cours, c'est pour cela qu'on n'a pas estimé utile d'engager une enquête du CHSCT.

« Il faut renouer le dialogue »

La direction de l'Université est toutefois consciente des difficultés au sein de l'UFRSTAPS. Marc Zabalía admet :

Le dialogue est rompu, il faut le renouer. Chacun doit faire évoluer ses pratiques, dans la transparence, afin de retrouver des relations sereines.

Pour que les couloirs de l'UFRSTAPS ne soient plus un labyrinthe de tensions.